

MÉNI' BULLETIN

LE MAGAZINE DE LA MÉNITRÉ | N° 168 | SEPTEMBRE 2022





Tony Guéry
Maire de La Ménittré

SOMMAIRE

- 03 **VIE MUNICIPALE**
- 10 **INFOS DE LA MÉNITRÉ**
- 12 **ENFANCE JEUNESSE**
- 19 **VIE ASSOCIATIVE**
- 27 **SOCIAL**
- 28 **VIE INTERCOMMUNALE**
- 30 **CULTURE**
- 31 **AGENDA**

ÉDITO DU MAIRE

Après un été que j'espère avoir été reposant pour toutes et tous, la rentrée s'est déroulée sereinement pour nos élèves, nos enseignants, nos associations sportives, culturelles et loisirs, nos bénévoles en redoublant d'investissement et gage de confiance pour notre commune.

Comme vous le savez notre territoire a été frappé cet été par la sécheresse et surtout les incendies dont nous n'avons pas été épargnés. J'ai d'ailleurs apporté, au nom de la commune, toute ma solidarité auprès de la commune de Baugé-en-Anjou touchée par l'un des plus vastes incendies qu'à connu le département de Maine-et-Loire dans son histoire. Une situation qui nous amène toutes et tous à réfléchir sur l'impact des changements climatiques dans notre quotidien et nos usages.

Cette période est aussi marquée par un contexte de crise internationale. La flambée des coûts de l'énergie nous touche toutes et tous, particuliers, comme collectivités. Au niveau national un plan de sobriété énergétique est mis en place et vise à stopper les dépenses d'énergies non indispensables (de carburant, de gaz naturel et d'électricité) via des mesures de réduction, des

outils adéquats et une mobilisation générale. À terme, il s'agit de réduire la consommation de 10 % d'ici 2024 et de 40 % d'ici 2050. C'est aussi pour les collectivités et donc la commune un équilibre des coûts à anticiper.

Face à ces situations fragilisantes les synergies sont encore plus à renforcer pour trouver des solutions. Ce fut le cas, par exemple, pour le projet de végétalisation du hall de la mairie en partenariat avec le CNPH-Piverdière. Cette opération a permis d'intégrer la mairie comme porte d'entrée du végétal et se fait déjà remarquer par les usagers de nos services ou visiteurs. Je vous invite toutes et tous à venir voir ce travail exceptionnel.

Dans le même état d'esprit le sens des responsabilités nous amènera à cibler nos dépenses d'investissement pour 2023. Dans le cadre de la préparation budgétaire à venir, priorité sera donnée à la rénovation énergétique de la salle Pessard, qui fut l'objet de discussions lors de la visite et réunion de travail le 5 septembre dernier avec Mme Plaza, sous-préfète de l'arrondissement de Saumur afin d'affiner les éventuels positionnements de subventions sur ce dossier.

C'est ce même sens des responsabilités qui a amené l'équipe municipale à

travailler de concert avec les services de l'Etat sur la sécurisation des bords de Loire, limitant les nombreux stationnements illicites, parfois dangereux et protéger ainsi le paysage ligérien tout en préservant les usages quotidiens.

Enfin, sur l'actualité du local commercial de l'ex tabac, la réhabilitation du bâtiment progresse pour une livraison du chantier et ouverture du commerce en novembre avec l'arrivée de nos nouveaux gérants autour d'un multi-services et de nouvelles propositions qui sauront rendre attractif notre centre bourg. Je laisse à chacune et chacun le plaisir de découvrir ce nouveau commerce en franchissant sa porte dès son ouverture.

Je vous souhaite une excellente reprise dans vos activités respectives.

Le Maire
Tony Guéry



www.lamenitre.fr

Plus d'infos sur le site lamenitre.fr et le facebook ([communedelamenitre](https://www.facebook.com/communedelamenitre))



Mairie de la Ménittré 02 41 45 63 63
BP20 49250 La Ménittré - accueil@lamenitre.fr
Journal municipal de La Ménittré

Directeur de la publication : Tony Guéry
Rédaction : comité communication - Crédits photos : mairie, associations
Chargée de communication : Peggy Cadeau, service communication
Mise en page et impression : Setig Abelia Beaucouz
Tirage : 1 100 exemplaires. Dépôt légal à parution.
Date de bouclage de ce numéro 29/08/2022



COMPTE-RENDU SOMMAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 27/04/2022

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) ESPACES VERTS : CONVENTION DE VEGETALISATION DES PIEDS DE MUR

La commune de La Ménitrié souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public, en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants, des associations, et/ou des professionnels, afin de :

- ▶ Favoriser la nature et la biodiversité en agglomération ;
- ▶ Participer à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie ;
- ▶ Créer des corridors écologiques et renforcer la trame verte ;
- ▶ Changer le regard sur le centre-bourg ;
- ▶ Créer du lien social en favorisant les échanges entre les habitants (idées, plantes, ...);
- ▶ Créer des cheminements agréables.

Le Conseil Municipal a donc approuvé le projet de convention de végétalisation de l'espace public.

2) ADHESION A L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES CHAPELLES ET CALVAIRES D'ANJOU

Considérant les possibilités de financement des travaux de restauration du calvaire et d'accompagnement de l'association dans la valorisation de ce patrimoine résultant de cette adhésion, le Conseil Municipal a accepté la proposition d'adhésion à compter de 2022 et son renouvellement pour les années à suivre (coût de l'adhésion fixé : 60 € pour 2022).

FINANCES

3) TRAVAUX ESPACE PESSARD : ESTIMATIF DES TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Le diagnostic de l'Espace Pessard réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre a fait ressortir les vétustés et non-conformités du bâtiment.

Estimation sommaire des travaux au stade de l'esquisse :

TRAVAUX	€ HT
Travaux	629 000,00 €
Panneaux photovoltaïques	86 000,00 €
Remise aux normes des rangements	94 250,00 €
Complément travaux électriques	13 000,00 €
Remplacement sol parquet	90 200,00 €
Réparation lamellés collés	
Sous-total travaux	912 450,00 €
HONORAIRES	
MO - 9,8 %	89 420,10 €
Étude de sols	4 383,00 €
Étude de sols complémentaire	
Diagnostic amiante (Étude)	850,00 €
Étude parasitaire	
CT (Contrôle technique)	6 300,00 €
CSPS (Coordination sécurité et protection de la santé)	4 425,00 €
Sous-total honoraires	105 378,10 €
Divers et imprévus (10 %)	101 782,81 €
TOTAL	1 119 610,91 €
TTC	1 343 533,09 €

En complément de la délibération du 26/01/2022 demandant à l'Etat des subventions au titre de la DETR et de la DSIL, le conseil municipal propose de solliciter les subventions les plus élevées possibles sur la base de cette nouvelle estimation.

Les travaux prévus :

- ▶ Remplacement de la couverture actuelle en fibrociment (désamiantage) et pose de panneaux photovoltaïques ; la production de l'énergie par la centrale photovoltaïque sera soit affectée à l'autoconsommation du bâtiment, soit à la revente à EDF
- ▶ Renforcement de la charpente pour tenir compte de la surcharge des panneaux photovoltaïques
- ▶ Bardage et parois verticales : remplacement des panneaux amiantés en partie basse et des translucides
- ▶ Isolation de la toiture, changement des éclairages actuels pour évolution en leds
- ▶ Remise aux normes diverses
- ▶ Remplacement du sol

Le Conseil Municipal confirme la volonté de commencer ces travaux sur l'exercice 2022.

4) TRAVAUX DE LA BOIRE GIRARD : VALIDATION DU PROGRAMME DE TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

La commune a la volonté de réaliser des travaux de restauration des zones humides.

Les travaux à réaliser au lieu-dit la Boire Girard ;

- ▶ Lot n°1 : abattage
- ▶ Lot n°2 : arrachage et évacuation des espèces exotiques envahissantes
- ▶ Lot n°3 : création de zones profondes au sein de la boire et retalutage des berges

SITE DE LA BOIRE GIRARD	UNITÉ	Q	MONTANT (HT)
Retrait des déchets	f	1	
Retrait de la Jussie	j	4	6 000,00 €
Retrait des arbres tombés dans la Boire	u	10	7 590,00 €
Entretien de la ripisylve : abattage	u	50	
Taille d'entretien des arbres têtards	u	5	320,00 €
Retalutage de la berge	ml	150	9 788,00 €
Création de zones plus profonde	m²	235	
TOTAL			23 698,00 €

Le conseil municipal valide le programme des travaux de la Boire Girard et le plan de financement pour des travaux estimés à 23 698 € HT et sollicite les subventions les plus élevées possibles auprès de :

- ▶ L'Agence de l'Eau : 50% soit 11 849 €
- ▶ La Région des Pays de la Loire dans le cadre du CTEau - via le SMBAA : 30% soit 7 109 €

5) BALISAGE DE LA LOIRE : DEMANDE DE COFINANCEMENT DU DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

Depuis 2018, le département de Maine-et-Loire sollicite les communes et/ou EPCI pour une prise en charge partagée du balisage de la Loire, pour la section comprise entre Montsoreau et Les Ponts-de-Cé (43 km). Cette section étant désinscrite par l'Etat de la nomenclature des voies navigables, l'Etat ne prend plus en charge le balisage et l'a confié au Département depuis 2008, lequel en assumait exclusivement la charge financière jusqu'en 2017 inclus.

En 2017, la commune de La Ménitré avait refusé de signer la convention de balisage proposée par le Département de Maine-et-Loire pour la période 2018/2021, en vue de répartir la charge financière du balisage de la Loire pour moitié entre le Département, et pour moitié entre les collectivités concernées au prorata de leur linéaire à baliser.

Vu la proposition de nouvelle convention financière du Département de Maine-et-Loire établie pour les trois années 2022/2024, en vue de répartir la charge financière du balisage de la Loire selon les mêmes critères énoncés précédemment, la charge pour la commune de La Ménitré s'élève à 1953 € par an pour un linéaire de 3,2 km. Le Conseil Municipal accepte de participer financièrement aux opérations de balisage de la Loire.

6) CONVENTIONS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE

La commune de La Ménitré a signé trois conventions de mise à disposition de terrains communaux (ou bail) avec des opérateurs de téléphonie mobile, pour une occupation privative du domaine communal en vue de l'installation de relais de téléphonie mobile.

Lors de la séance du 23/02/2022, le Conseil Municipal a validé l'offre de la société VALOCÎME de reprendre à leur échéance, les baux et/ou conventions d'occupation du domaine communal signées avec les opérateurs, en garantissant une majoration des loyers versés à la collectivité et leur revalorisation annuelle à hauteur de 1,5%.

Il précise que les conventions avec la société VALOCÎME ont été volontairement mises en attente, suite à la réponse de la société INFRACOS le 01/03/2022.

M. le Maire ajoute que suite au bureau municipal du 14/03/2022, il a été décidé d'interroger INFRACOS sur une revalorisation de loyer dans la nouvelle convention proposée.

M. le Maire informe l'Assemblée que la réponse d'INFRACOS a été jugée satisfaisante par le bureau municipal réuni le 25/04/2022. Il précise que la différence entre les offres des sociétés INFRACOS et VALOCÎME, sur la durée de la convention (12 ans), est de l'ordre de 352,76 €/an, l'offre de VALOCÎME étant légèrement plus favorable.

Considérant : le risque avéré d'installation du relais SFR sur un autre site, le cas échéant sur un site privé entraînant alors une perte de recettes pour la collectivité, le risque avéré de plaintes de voisinage dans l'hypothèse d'une installation d'un nouveau relais de téléphonie mobile à proximité d'un secteur urbanisé et l'impossibilité de s'opposer à une telle implantation sur un terrain privé, en dehors de toute considération liée au respect de la réglementation du droit des sols ; le Conseil Municipal décide de renoncer à l'offre proposée par la société VALOCÎME.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de convention d'occupation du domaine public de la société INFRACOS.

7) ESPACE JEUNESSE : PROJET BD « SORS DE TA BULLE » ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Dans le cadre du fonctionnement de l'Espace Jeunesse, une action est engagée pour créer une bande dessinée en partenariat avec des professionnels, afin de favoriser le dialogue et la réflexion avec les jeunes portant sur leur vie au collège, l'acceptation des autres et leurs différences, le harcèlement, les sensibiliser au monde culturel et les inciter à fréquenter la médiathèque.

Le Conseil Municipal valide le projet de l'Espace Jeunesse et sollicite les subventions à savoir DRAC 1950€, CLEA-CADC Département 1950€ et SDJES49 « Appel à initiatives jeunes » 2000€ selon le plan de financement présenté.

8) VENTE DE MATERIEL

Le Conseil Municipal, considérant que le broyeur d'accotement frontal n'aura plus d'utilité pour les services techniques municipaux compte tenu de la volonté d'externaliser les prestations d'entretien des accotements et des haies, décide de vendre à Gilles GOUZIL de Gennes-Val-de-Loire au prix de 9 000 €.

9) CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ASPIRE

Cette association permet aux personnes sans emploi, rencontrant des difficultés

sociales et professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle, et de mesures spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

Considérant qu'il relève de l'intérêt général de soutenir les missions sociales et solidaires de cette association, le Conseil Municipal accepte de signer la convention correspondante avec l'association ASPIRE de Saumur et de verser une subvention à hauteur de 0,50 € par habitant soit de 1 042 € pour l'année 2022.

10) FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE DE GENNES : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 1 023,84 € au Foyer socio-éducatif du collège de Gennes-Val-de-Loire, sur la base de 12,96 € x 79 élèves.

11) GUINGUETTE : TARIF D'OCCUPATION TEMPORAIRE SAISON 2022 - MODIFICATION

Dans l'objectif de valoriser et redynamiser le site du Port St Maur, inscrit comme pôle de loisirs et d'animations dans le PADD du PLU en cours de révision, il est proposé de renouveler pour la saison 2022, l'installation de la guinguette éphémère « La Dérive » sur la parcelle communale cadastrée section C n°10.

Cela permettra de répondre à l'objectif d'animer les lieux en offrant aux usagers un lieu de petite restauration et/ou bar. L'espace occupé représentera environ 350 m² : 50 m² pour l'infrastructure de la guinguette (roulotte, bar, réserve), 100 m² pour la terrasse, 200 m² pour la mise en place du décor et de l'accueil. Toutes les infrastructures installées seront provisoires et pourront être enlevées rapidement si nécessaire (sous 24h), et a minima à l'issue de la période d'autorisation d'occupation temporaire des lieux.

L'occupation de la dépendance domaniale est consentie à compter du 01/05/2022 jusqu'au 30/09/2022 inclus.

Le Conseil Municipal valide la redevance d'occupation et d'exploitation du domaine public de 300 €/mois, majorée de 250 €/mois pour les consommations électriques et en eau potable et indique qu'un bilan de la saison 2022 (retour d'expérience sur les aménagements réalisés, l'animation et la fréquentation du site) sera fait afin d'étudier la possibilité de pérenniser la guinguette temporaire pour les années futures.

12) CREHA OUEST : CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE FINANCEMENT

Vu le projet de convention de partenariat entre le CREHA OUEST (44) et la commune de La Ménitré donnant accès en consultation simple au fichier départemental des demandes locatives sociales, le Conseil Municipal accepte de signer la convention correspondante pour la période 2022/2024 inclus. Les crédits nécessaires seront prévus au budget.

INTERCOMMUNALITÉ

13) ENTENTE DE LA VALLÉE

A. CONVENTION DE MUTUALISATION DE SERVICES COMMUNS 2022/2024

Le Conseil Municipal accepte la convention de mutualisation de services communs de l'Entente de la Vallée entre les communes de Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon et La Ménitré, pour une durée de trois années entières et consécutives à partir de 2022.

B. EXPERIMENTATION DU FINANCEMENT DES ACTIVITES DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE EN 2022

Le 1^{er} janvier 2017 et pour une durée de 15 ans, les communes de Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon et la Ménitré ont décidé de confier à la commune de Beaufort-en-Anjou la gestion de services, au bénéfice de tous les acteurs des communes membres, relevant des domaines suivants : secteur culturel, social et enfance-jeunesse, créant ainsi l'Entente Vallée.

Les quatre communes ont décidé de s'engager à assurer le financement de ces actions dans l'article 2 de la convention constitutive de l'Entente Vallée.

Il s'agit du financement de services à destination des usagers des communes membres de l'Entente (actions culturelles ou sociales, tickets sports ...) et relevant de charges de fonctionnement.

Beaufort-en-Anjou a été désignée pour porter des animations culturelles,

le centre d'animation Vallée Toile de Graines et des activités Enfance Jeunesse.

Sur proposition de la commune de La Ménitré, les communes de l'Entente souhaiteraient expérimenter sur 2022, un nouveau mode de refacturation tenant compte de la fréquentation des structures pour les activités relevant de l'Enfance Jeunesse.

Le mode de calcul serait le suivant :

- ▶ Le coût des jeunes accueillis domiciliés hors Entente serait réparti au prorata de la population de chaque commune ;
- ▶ Le coût des jeunes de l'Entente serait réparti ainsi : 50% des frais refacturés selon la population (coûts fixes) et 50% des coûts proportionnels au nombre de jeunes accueillis (coûts variables).

Le Conseil Municipal décide de calculer la refacturation des frais Enfance Jeunesse, charges de fonctionnement et frais de personnel, selon les modalités présentées.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE LE CONSEIL MUNICIPAL DU 22/06/2022

INTERCOMMUNALITÉ

14) SCOT : ARRÊT DE PROJET

CONSIDERANT l'intérêt pour le territoire intercommunal de la Communauté de communes Baugeois Vallée de se doter d'un document adapté à son périmètre, prenant en compte les tendances et besoins en matière d'accueil d'activités économiques et de logements et considérant la présentation qui a été faite du SCoT et le débat qui a suivi, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de SCOT de la Communauté de communes Baugeois Vallée.

15) ENTENTE DE LA VALLÉE : GOUVERNANCE DU CENTRE D'ANIMATION SOCIALE TOILE DE GRAINES

Le Centre d'animation de la Vallée Toile de graines a été créé en 1997 ; géré dans un premier temps par la MSA, il employait alors 2 personnes.

Depuis 2018 et les conclusions du diagnostic social territorial, les 4 communes de l'Entente de la Vallée ont acté son développement ; son action est maintenant connue et reconnue et il est un outil à part entière de la politique de l'animation de la vie sociale sur le territoire de l'Entente.

Les missions des centres sociaux sont définies par la Caisse nationale des affaires familiales :

- ▶ Comme un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ; il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- ▶ Comme un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants

d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

- ▶ Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Afin de prendre en compte l'évolution du centre d'animation et le contexte particulier de l'Entente avec une gouvernance partagée entre les 4 communes, les 4 maires de l'Entente-Vallée ont mandaté en mars 2021 les adjointes au social des 4 communes de l'Entente-Vallée pour réaliser un travail concernant la gouvernance du centre d'animation de la Vallée - Toile de Graines. Ce travail a été accompagné par la Fédération des centres sociaux de Maine-et-Loire Mayenne, dans le cadre d'une convention. En février puis en mai 2022, les conclusions de ce travail ont été présentées aux maires et directeurs/directrices généraux des services, en présence des adjointes aux affaires sociales des 4 communes, de représentants de la Fédération des centres sociaux de Maine-et-Loire Mayenne et du directeur du centre d'animation.

Les conclusions de ce groupe de travail portaient sur le passage vers une gestion associative à l'instar des trois quarts des centres sociaux existants. Ce mode de gestion répond en effet au contexte actuel d'avoir 4 donneurs d'ordre différents, ce qui alourdit la gestion quotidienne du centre d'animation sociale, état de fait à l'origine de cette réflexion. Le mode de gestion associatif permet à travers la convention pluriannuelle d'objectifs et la convention actuelle de service commun de garantir la maîtrise de l'engagement financier des communes, les risques partagés entre les 4 communes sur le devenir du personnel et la possibilité de conserver un contrôle plus ou moins poussé sur les actions du centre social.

Il a été proposé que le centre d'animation évolue vers une gestion associative et qu'une convention pluriannuelle et intercommunale d'objectifs et de moyens fixe le cadre d'intervention du centre d'animation, ses prérogatives, ses champs d'intervention, ainsi que les modalités d'interventions et de mise en œuvre de ses objectifs et ses moyens pour y parvenir : les personnels nécessaires et les locaux.

Considérant l'ensemble des éléments fournis par les 4 adjointes au social dans le cadre de la réflexion sur la gouvernance du centre d'animation de la Vallée Toile de Graines ;

Considérant l'avis du comité de pilotage du Centre d'animation de la Vallée Toile de Graines du 31/05/2022 ;

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de la création d'une association

de gestion du Centre d'animation de la Vallée Toile de Graines et accepte de participer à la rédaction d'une convention pluriannuelle et intercommunale d'objectifs et de moyens, fixant le cadre d'intervention du centre d'animation, ses prérogatives, ses champs d'intervention, ainsi que les modalités d'interventions et de mise en œuvre de ses objectifs et les moyens pour y parvenir : les personnels nécessaires et les locaux.

Il accepte le fait de modifier la convention de création de l'Entente intercommunale sur le point concernant la gestion du centre social.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

16) VALIDATION PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE 2022/2025

Le Conseil Municipal approuve le Projet éducatif de territoire pour la période septembre 2022/septembre 2025.

17) EXPÉRIMENTATION RELAIS INFO JEUNES

Le RIJ est un lieu d'information de 1er niveau, destiné aux jeunes (15-30 ans). Considérant l'intérêt de favoriser l'accès à l'information et aux droits des jeunes, sur tous les sujets qui les concernent (jobs, orientations...), en dotant la collectivité d'un outil supplémentaire de développement territorial, traduction concrète d'une volonté d'agir en faveur de la jeunesse et la possibilité de mettre en œuvre cette expérimentation dans les locaux de l'Espace Jeunesse avec l'animateur en qualité de référent du RIJ, le Conseil Municipal décide d'expérimenter l'installation d'un Relais Info Jeunes dans les locaux de l'Espace Jeunesse à compter du 01/09/2022.

18) DISPOSITIF ARGENT DE POCHE : ABAISSEMENT DES CONDITIONS D'ÂGE

Le Conseil Municipal décide de fixer à 15 ans l'âge des jeunes de La Ménitré pour déposer leur candidature dans le cadre du dispositif « argent de poche ».

19) MAISON DE RETRAITE : COMITÉ DE PILOTAGE

Le Conseil Municipal décide de s'engager à travailler en collaboration avec l'ESBV au travers la mise en place d'un comité de pilotage composés d'élus, de représentants de l'établissement.

Ce comité sera chargé d'étudier les différentes hypothèses d'orientation du bâtiment de La Ménitré, et principalement celle d'une résidence

autonomie, et d'intégrer l'analyse tant sur le bâtiment que sur l'offre d'exploitation.

20) PUBLICITÉ DES ACTES : CHOIX DES MODALITÉS

À compter du 1^{er} juillet 2022, par principe et pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires, et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel, sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficiant d'une dérogation, le Conseil Municipal décide de choisir la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel, sous forme électronique sur le site internet de la commune (lamenitre.fr).

FINANCES

21) LOYER DU CABINET MÉDICAL

Considérant l'association des deux médecins généralistes en société civile de moyens à compter du 01/07/2022 et la proposition de scinder le loyer en deux : une partie pour les cabinets des médecins généralistes et une partie pour le cabinet d'ostéopathie, le Conseil décide de fixer :

- ▶ le loyer mensuel du cabinet des médecins généralistes à 890 € à compter du 01/07/2022
- ▶ le loyer mensuel du cabinet d'ostéopathie à 295 € à compter du 01/07/2022 ;

22) CESSION DE TERRAIN LA HUNE

La commune de La Ménitré est propriétaire d'un terrain non bâti cadastré section ZO n°283 d'une superficie cadastrale de 876 m², situé allée des Jardins de la Hune en zone 1AU au plan local d'urbanisme. Ce terrain inutilisé génère des frais d'entretien pour la commune.

Le Conseil Municipal constate la désaffectation et prononce le déclassement du domaine public communal de la parcelle cadastrée ZO n°283 et décide de mettre en vente le terrain cadastré section ZO n°283 en deux lots non viabilisés, suivant division à réaliser par un géomètre. Il décide de ne pas retenir les offres des promoteurs immobiliers et de vendre directement le terrain.

La commercialisation est confiée à l'agence immobilière de La Ménitré en cas de difficulté avérée pour trouver des acquéreurs et fixe le prix forfaitaire de mise en vente à 35 000 € par lot ;

23) SIEML - FONDS DE CONCOURS : MISE AUX NORMES DES ARMOIRES DE COMMANDE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**ARTICLE 1**

La collectivité de La Ménitré par délibération du Conseil Municipal en date du 22/06/2022, décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

N° OPÉRATION	TRAVAUX	POINTS	MONTANTS DES TRAVAUX	TAUX FDC	FONDS DE CONCOURS PART COMMUNALE
DEV 201-22-267	Rénovation des armoires de commandes	C2, C3, C4, C5, C10, C14 ET C19	10 464,94 €	75,00 %	7 848,71 €
		TOTAL	10 464,94 €		7 848,71 €

Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML, en vigueur à la date de la commande.

24) AIDE CRÉDIT MUTUEL POUR ACHAT GILETS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES ÉLÈVES

Vu le projet de fournir aux élèves des classes élémentaires de La Ménitré un gilet pour leur sécurité sur les trajets domicile/école notamment, le Conseil Municipal décide de valider le projet de distribution d'un gilet jaune à chaque élève des classes élémentaires des écoles de La Ménitré et accepte la proposition de participation financière du Crédit Mutuel à hauteur de 1000 €.

RESSOURCES HUMAINES**25) CDG 49 : ADHÉSION À LA MÉDIATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE**

Par délibération du 10 mai 2022, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Maine-et-Loire a fixé le coût de la médiation préalable obligatoire, pour les collectivités ayant demandé la MPO, à une facturation à 50 euros par heure d'intervention du Centre de Gestion entendue strictement comme le temps de présence passé par le médiateur auprès de l'une, de l'autre ou des parties.

Considérant que l'adhésion à la médiation préalable obligatoire permettra de, potentiellement, faire, certes des économies aux regard de procédures parfois longues et onéreuses, mais aussi d'apporter une réponse fondée sur l'accord mutuel des parties, gage d'une poursuite saines toutes plus aisée des rapports employeur-employé, le Conseil Municipal accepte de signer la convention d'adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire, avec le Centre de Gestion de Maine et Loire.

26) PROPOSITION DE RECRUTEMENT EN VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la proposition de procéder au recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien le projet suivant : mission d'accompagnement et de mise en œuvre des projets de développement local, y compris la recherche de financements (voie verte, travaux dans le cadre du contrat nature, liaisons douces entre Beaufort et La Ménitré, mise en œuvre des démarches éco-citoyenne) ;

Considérant la proposition de créer un emploi non permanent de rédacteur territorial, relevant de la catégorie hiérarchique B, à temps complet, pour une durée de 12 mois ;

L'agent sera recruté sur cet emploi dans le cadre d'un contrat de projet visé à l'article 3 II de la loi 84-53.

Considérant la proposition de rémunération de ce poste calculée dans une fourchette de rémunération comprise entre l'indice brut 372 et l'indice brut 452. (La rémunération de l'agent est fixée selon les modalités de l'article 1-2 du décret 88-145 à savoir les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience professionnelle).

Le Conseil Municipal adopte les propositions présentées, ainsi que la modification du tableau des effectifs.

27) SERVICE ENFANCE JEUNESSE : MODIFICATION ET CRÉATION DE POSTE

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions de direction et d'animation de l'accueil périscolaire, et d'animation de l'accueil périscolaire du mercredi et la proposition de Monsieur le Maire de créer un emploi d'adjoint territorial d'animation permanent à temps non complet (20/35^{ème}) à compter du 29 août 2022, le Conseil Municipal décide de créer l'em-

ploi permanent à temps non complet (20/35^{ème}) à compter du 29 août 2022, susceptible d'être pourvu par des agents relevant du grade d'adjoint territorial d'animation.

LA PAROLE AUX COMITÉS

TRAVAUX BROYAGE ACCOTEMENTS FOSSÉS

Cette année, la commune de La Ménitricé a confié à une entreprise extérieure la mission d'effectuer les travaux annuels d'épaveuse et de broyage des accotements et fossés.

Comme par le passé, le conducteur d'engin effectuant ces travaux, rencontre régulièrement des bouches d'irrigation ou autres équipements non marqués. Lorsque l'herbe est haute, la visibilité est nulle et ces éléments se trouvent endommagés.

Afin de remédier à cette situation, nous demandons à toutes les personnes possédant ce type d'exutoires, de signaler ces éléments par un marqueur visuel. Celui-ci doit :

- ▶ **Faire au-moins 1,5 m de haut pour sortir de l'herbe. Le marqueur doit être visible malgré la pousse de la végétation.**
- ▶ **Être peint d'une couleur visible.**

Lorsqu'un élément sensible est enfoui sous la végétation, il est demandé aux exploitants-riverains de **nettoyer au plus près les éléments afin de les rendre visibles.**

La commune de La Ménitricé et le prestataire chargé de travaux ne pourront pas prendre en charge les dommages causés par le broyage sur les éléments cités précédemment, si aucun marqueur visuel n'est installé **et visible.**



RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Pour qu'un assureur puisse prendre en charge un sinistre au titre de la garantie « catastrophes naturelles » (phénomène d'inondations, mouvement de terrain, sécheresse...), il est nécessaire que l'état de catastrophe naturelle soit constaté sur le territoire de la commune concernée par un arrêté interministériel publié au Journal Officiel.

Je déclare le sinistre auprès de la mairie

La commune n'a pas de pouvoir d'instruction mais soutient les habitants dans leurs démarches face à un éventuel aléa sécheresse. Elle doit alors constituer un dossier de demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en ayant rassemblé les sollicitations de ses administrés. Le dépôt d'une demande ne prévôt en rien sur la décision finale d'état de catastrophe naturelle basée sur des critères météorologiques et géotechniques.

Je déclare le sinistre à mon assureur

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, vous disposez d'un délai de 10 jours à compter de la publication de l'arrêté interministériel pour effectuer cette déclaration. Votre conseiller vous informera sur la suite des démarches à effectuer pour percevoir une éventuelle indemnité.

VOUS ÊTES CONCERNÉS ?

La mairie recueille vos demandes : nom-prénom, coordonnées, description du sinistre (nature de l'événement, dommages causés, bien endommagés...), date de survenance et photos jusqu'au 31 décembre 2022 pour pouvoir engager la procédure en janvier 2023.

CONSEIL

Si vous disposez d'un contrat d'assurance multirisques habitation, une partie de vos dommages peut être prise en charge par l'assureur même s'il n'y a pas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

RENSEIGNEMENTS

- ▶ accueil@lamenitre.fr
- ▶ 02 41 45 63 63
- ▶ service-public.fr

RÉUNION PUBLIQUE

AVANT ARRÊT DU PROJET PLU !

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Avant l'arrêt du PLU en conseil municipal et l'enquête publique réglementaire qui suivra, nous vous invitons à la **RÉUNION PUBLIQUE** prévue le **mardi 8 novembre 2022** à 20h à l'espace culturel de La Ménitré pour une présentation du projet.

Dans l'attente, le registre de concertation est toujours à la disposition du public à l'accueil de la mairie, dans lequel chacun peut y noter ses réflexions ou demandes.

Vous avez également la possibilité de les transmettre par écrit (courrier ou mail à accueil@lamenitre.fr), afin qu'elles y soient annexées.



POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ <http://participation.institut-auddice.com/PLU-La-Menitre>

BICENTENAIRE

APPEL AUX IDÉES



En 2024, La Ménitré aura 200 ans. Nous comptons faire de cet anniversaire un événement festif qui nous rassemblera toutes et tous autour de commémorations et de moments festifs et de partage.

La municipalité compte sur vous pour l'aider à organiser cet événement. N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour transmettre vos idées ou vous porter volontaire pour l'organisation ou la participation à cette belle aventure.

PAGES INFOS DE LA MÉNITRÉ



LABEL ECO-DÉFIS® UNE COIFFEUSE DE LA MÉNITRÉ RÉCOMPENSÉE !

Début juillet, Nadine Leroy-Lebart, coiffeuse à domicile depuis 2010, a reçu le label Eco-Défis® des commerçants et artisans par la chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire. Nadine prend soin d'agir pour la protection de l'environnement en exerçant son métier. Depuis quelques années déjà, elle récupère les cheveux coupés, recycle ses déchets, utilise du linge lavable et réutilisable ; et évite l'utilisation de film plastique lors de ses colorations.

Le cheveu est capable d'absorber naturellement jusqu'à 8 fois son poids en hydrocarbures. Cette caractéristique lui permet ainsi de nettoyer les eaux des zones portuaires, des océans mais aussi les sols des sites pollués. La kératine qui les compose sert également à la fabrication de cos-



métiques et de produits cicatrisants. Ils sont bien sûr utilisés pour confectionner des perruques.

La marque Eco-Défis® valorise les entreprises qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable.

Si vous voulez vous engager dans cette démarche, vous pouvez consulter le site de la chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

(<https://www.artisanatpays-delaloire.fr/article/eco-defis-r-1>)

LOCAVOR

VOUS SOUHAITEZ MANGER SAIN, DE QUALITÉ ET LOCAL ?

Sur La Méniltré, un DRIVE vous est proposé avec des producteurs locaux ! Sans engagement, ni minimum d'achat, vous pouvez commander en ligne sur www.locavor.fr et récupérer votre commande tous les vendredis au 6 Impasse des Fraisiers à la Méniltré. Produits locaux uniquement et certains Bio, devenez consommateur pour votre santé, l'environnement et l'économie locale !

Pour compléter votre commande, vous pouvez aussi avoir du poisson provenant des côtes françaises avec des pêcheurs soucieux de leur impact sur les océans (sans raclage de fond par exemple) : www.poiscaille.fr. Vous pouvez également commander du vrac, du bio avec Mon Bio Camion ! www.monbiocamion.fr.

Même jour, même endroit que le Locavor pour ces 2 propositions.



OSTRICA

UN NOUVEAU PARTENAIRE BEAUTÉ ET BOUTIQUE À LA MÉNITRÉ DEPUIS JUIN



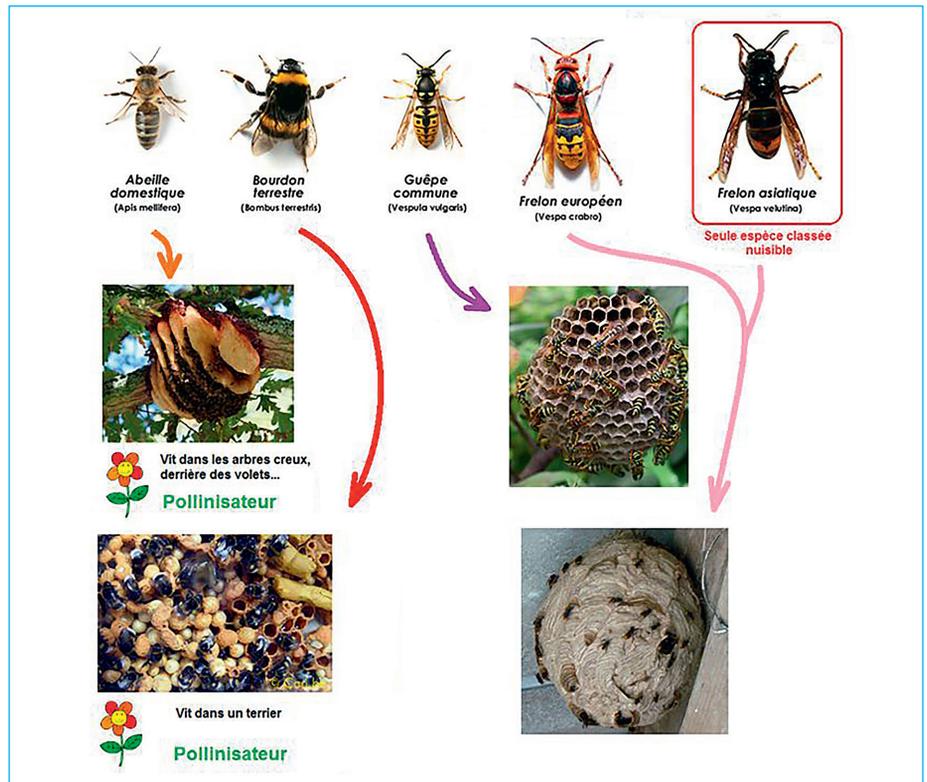
Relooking, conseil en image, ventes privées et boutique en ligne
Pour prendre rdv avec Carine, envoyez un sms au 06 33 48 50 04 ou un mail à ostrica49250@gmail.com
Plus d'informations sur : <https://www.ostrica.fr>

FRELONS ASIATIQUES

A l'arrivée de l'automne, nous découvrons régulièrement des nids de frelons asiatiques.

On les trouve dans les arbres, dans le bois, les gouttières, les murs, les combles non isolées, etc... Ils sont virulents et n'hésitent pas à attaquer lorsqu'ils se sentent en danger.

« Alors, soyons attentifs et prévenez la mairie si vous trouvez un nid !!! »



CNPH PIVERDIÈRE

La végétalisation de la Mairie se poursuit avec les élèves du CNPH-Piverdière !

Le travail de la végétalisation de la Mairie de La Méritré a été initié par les apprentis CAP Fleuriste en mars dernier. Ensemble, ils ont réalisé 3 œuvres modernes, mêlant les couleurs et les structures de végétaux séchés et stabilisés. En juillet dernier, c'était au tour des apprentis en brevet professionnel fleuriste de poursuivre ce grand décor. Tout en respectant le cahier des charges, ils ont travaillé sur différentes œuvres et structures végétales afin de s'intégrer pleinement dans le projet initial : mettre en avant le végétal et faire de ce lieu communal, un lieu d'exposition du savoir-faire des stagiaires du CNPH-Piverdière.

Venez découvrir dans le hall d'entrée une sphère en osier fleurie avec des végétaux stabilisés ainsi que la végétalisation des escaliers. Ils ont également décoré les bureaux du personnel de la mairie.

« Un grand merci à eux. »



COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

CHANGEMENTS ET ACTIONS NOUVELLES DU SERVICE



Lors de ces deux dernières années, votre commission Enfance Jeunesse a fait avancer de nombreux projets du quotidien, malgré le défis sanitaire connu de tous.
Une équipe dynamique, secondée par des habitants, membres du comité.
Des actions riches et fortes de sens pour les enfants, les jeunes et les familles de La Méniltré.

RECONDUCTION DU CMJ

- ▶ Investissement fort des jeunes ménitréens,
- ▶ Réélection au mois de décembre pour la moitié des enfants.



PEDT PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

- ▶ Réécriture du Projet Educatif Territorial afin que les actions soient riches de sens. Avec la nomination, dès la rentrée de Florian Doisneau, au poste de coordinateur du service enfance-jeunesse. Celui-ci pourra commencer ses nouvelles fonctions sitôt son remplaçant recruté (*candidature en cours*).

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

- ▶ Pour les jeunes de 14 à 18 ans, durant les vacances scolaires.



NOUVEAU PORTAIL FAMILLE « MON ESPACE CITOYEN »

- ▶ Afin qu'il soit similaire aux communes de l'Entente Vallée.
- ▶ Disponibilité d'Aurélié Rabouin à l'accompagnement des familles à la prise en main de ce nouveau logiciel. Prise en main des inscriptions scolaires par les services de l'état civil de la Mairie.



LE NOUVEAU LIEU POUR LES JEUNES

- ▶ Réhabilitation d'un nouveau lieu pour les jeunes avec l'ouverture le 16 septembre dernier, d'un RIJ (Relais infos jeunes). Libre et gratuit !
- ▶ Arnaud Calcagni accompagnera les jeunes dans ce nouveau dispositif.

« En 2 ans : augmentation des effectifs de l'espace jeunesse de +30% »

infojeunes Pays de la Loire
EXPLORER LES POSSIBLES

Relais Info Jeunes

Le Relais de l'Information Jeunesse pour tous les jeunes de 15 à 30 ans près de chez toi

Au Relais Info Jeunes, tu peux :

- Consulter des ressources documentaires
- Effectuer des recherches en ligne
- Être mis en relation avec les professionnels du réseau Info Jeunes pour approfondir tes recherches

Pour en savoir plus

Région Académique Pays de la Loire
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

infojeunes Pays de la Loire
infojeunes France
EXPLORER LES POSSIBLES

INFOS-JEUNES.FR



UN RESTAURANT SCOLAIRE EN CONSTANTE ÉVOLUTION...

Le service de restauration scolaire travaille sur ses nouveaux objectifs alimentaires, en lien avec le PAT* de la CCBV* :

- ▶ Zéro déchets,
- ▶ Favoriser les circuits courts dans la chaîne des fournisseurs locaux.

* PAT Projet Alimentaire Territorial / *CCBV Communauté de Communes Baugeois Vallée

Contrats maraîchers BIO pour le restaurant scolaire. Brigitte Bardou travaille de concert avec les techniciens de la CCBV, en charge du PAT.

« Un grand merci à l'ensemble des équipes du service enfance jeunesse, pour leur investissement et leur professionnalisme ! »

MULTI'ACCUEIL

GABAR'RONDE



Cet été à Gabar'Ronde les enfants ont pu visiter la ferme pédagogique "la clé des champs" à Andard et le Centre d'incendie et de secours des sapeurs-pompiers de La Ménitré.

Les familles se sont retrouvées pour une soirée festive au multi accueil le 5 juillet afin de se souhaiter de belles vacances et une bonne rentrée aux plus grands qui ont pris le chemin de l'école le mois dernier !

INSCRIPTIONS / RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à nous contacter pour une inscription ou tout renseignement.

Responsable de la structure :
Céline NAWROT

- ▶ par téléphone au
02 41 44 43 55
- ▶ ou par mail
ma-gabarronde-pdl@vyv3.fr

RELAIS PETITE ENFANCE

Nouveau visage au Relais petite enfance de La Ménitré :

Depuis le 1^{er} septembre, Beatrice Ruthon a repris le poste d'Animatrice

Attention changement de jour :

Les matinées-rencontres seront **les lundis matin à la salle du pôle enfance**, rue Joliot Curie de 9h30 à 11h30 sauf durant les vacances scolaires.

Le Rpe propose des **permanences sur rendez-vous** pour :

- ▶ Connaître les différents modes d'accueil,
- ▶ Tous renseignements liés à l'embauche d'une assistante maternelle : liste d'assistantes maternelles, contrat, déclaration Caf...
- ▶ Accompagner les professionnels dans leur pratique ou se renseigner sur le métier d'assistant maternel



La Ménitré
RELAIS PETITE ENFANCE

GRUPE **vyv**

CONTACT

Contact : **Béatrice RUTHON**

7 rue Joliot Curie

▶ par mail :
rpe-lamenitre-pdl@vyv3.fr

▶ par téléphone au
02 41 44 47 42 et 07 89 31 03 93

ALSH

UN ÉTÉ AU « VILLAGE JOIE » DE LA MÉNITRÉ



Notre accueil de loisirs s'est transformé en Village pour la période de vacances estivales.

Chaque jour, les rôles étaient attribués aux enfants, un maire, un facteur, des barmans, des bijoutiers, etc... étaient nommés.

Les enfants avaient à cœur d'accomplir leurs missions. A chaque action réalisée, ils gagnaient un VillaJoyce (monnaie locale) qu'ils pouvaient dépenser dans un des lieux du village, pour aller voir un film au cinéma ou acheter un bijou. Entre deux activités proposées, ils pouvaient aller au camping ou au city stade du Village Joie.

En plus du village, quelques sorties et intervenants étaient proposées.

Les enfants ont pu aller à l'accrobranche ou au moulin hydronef, une intervenante médiation animale a proposé une rencontre avec des lapins et cochons d'Inde ou encore un Inter-centres avec les accueils de loisirs de Mazé et Beaufort a permis une journée Laser Game à l'espace Pessard pour les plus grands de nos chers petits village-joyeux.

Un été sous la forte chaleur qui a réduit les activités en extérieur, le terrain d'aventure, rue du manoir, a commencé à prendre vie, avec quelques constructions en cours, mais n'a pas pu être pleinement exploité en raison des fortes chaleurs qui ne nous permettaient pas d'y passer autant de temps que nous l'aurions souhaité.

Merci à tous les village-joyeuses et village-joyeux qui ont fait vivre ce beau projet d'été à La Ménitré.

« Bel automne à tous et rendez-vous très bientôt pour de nouveaux projets dans les accueils périscolaires et de loisirs. »



ESPACE JEUNESSE

L'espace Jeunesse en action : un déménagement et l'ouverture de permanences Relais Info jeunes.

L'été 2022 a été riche en événements et s'est achevé sur une belle note avec une sortie à la mer aux Sables-d'Olonne. Atelier Graff, tournoi de foot en salle « inter espaces jeunes », sortie au château d'Angers et après-midi shopping ont rythmé notre saison estivale.

Un grand merci aux jeunes pour leur présence et bonne humeur, nous avons passé de bons moments de partages, d'échanges et de franches rigolades.

Pour la rentrée : grande nouveauté pour l'espace jeunesse, l'E.J. a déménagé pour occuper un nouvel espace, il se trouve désormais à côté de l'espace Joseph. Pessard : 6 rue Jeanne de Laval. Horaires d'ouverture sur les temps scolaires :

- ▶ Mercredi de 13h30 à 19h
- ▶ Vendredi de 17h30 à 20h30



Un nouveau dispositif a été mis en place pour la jeunesse depuis mi-septembre : le **Relais info Jeunes**. Une fois par mois le RIJ sera ouvert le vendredi soir de 17h30 à 20h30 et le samedi de 13h30 à 18h30. Les prochaines dates :

- ▶ 14 et 15 octobre
- ▶ 18 et 19 novembre
- ▶ 9 et 10 décembre

Ce relais Info jeunes a pour but de sensibiliser les jeunes aux ressources du réseau pour leur apporter une première information sur leur territoire de vie pour tous les sujets susceptibles de les concerner.

(Plus d'infos sur les relais : <https://www.infos-jeunes.fr/les-relais-info-jeunes>).

Une belle rentrée s'annonce pour l'espace jeunesse avec ces nouveaux changements.

« N'hésitez pas à venir découvrir l'espace jeunesse et parler du RIJ autour de vous. »

CONTACT

Contact : **Arnaud CALCAGNI**
(Responsable de l'E.J.)

- ▶ espacejeunesse@lamenitre.fr
- ▶ 07 86 03 65 03
- ▶ Facebook "Espace Jeunes La Méniltré"
- ▶ Instagram [espacejeunesselamenitre49](https://www.instagram.com/espacejeunesselamenitre49)



INFO CMJ !

Attention de nouvelles élections se préparent...

Pour tous renseignements vous pouvez contacter **Arnaud CALCAGNI** (responsable du CMJ)

- ▶ par téléphone 07 86 03 65 03
- ▶ ou par mail cmj@lamenitre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE L'ANNÉE ANTI-GASPI



Avant le grand saut vers le collège, les élèves de Cm2 ont apprécié leur dernier repas au restaurant scolaire le 7 juillet dernier.

Quelques exemples d'actions prévues : objectif zéro déchets dans l'assiette, récupération de l'eau des pichets pour arroser le potager de l'école, sensibilisation au tri des déchets, entretenir le composteur...

« Chaque année un thème est choisi. 2022/2023 sera l'année ANTI-GASPI ! »

ÉCOLE PIERRE PERRET

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE À LA MATERNELLE

L'école maternelle a renoué avec le passé en retrouvant le plaisir de faire entrer les familles dans son école ! En mai, la soirée Jeux a été appréciée, avec des parties très joyeuses entre petits et grands. C'est autour de grands jeux en bois, de jeux de plateaux, que parents et enfants ont pu réaliser à quel point le jeu est source de plaisir mais aussi d'apprentissage. Une mise en pratique de ce qu'est le vivre ensemble à l'école, la stimulation et la concentration.

C'est en juin que toute l'école est partie à la recherche du Loup ... Un loup maladroît qui a chipé la culotte d'Aglé, héroïne du Spectacle ... et l'a toute déchirée en voulant l'essayer ! Une histoire drôle pour un spectacle "enlevé" sur des musiques proches du jazz et mettant en scène les trois petits cochons, le chaperon rouge et les lutins ! Beaucoup de rires et d'implication par tous les petits élèves pour finalement découvrir le méchant Loup !

Enfin, l'exposition d'arts visuels et l'inauguration des panneaux dans le potager ont permis de clore l'année avec toutes les familles début juillet !



« Parions que cette nouvelle année sera aussi riche en apprentissages et en émotions partagées. »



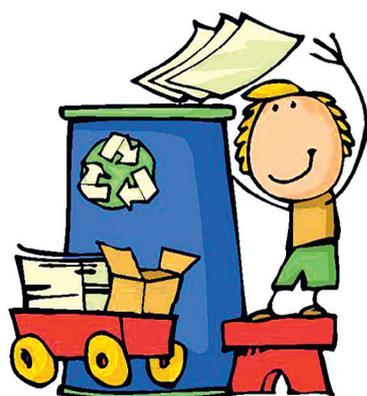
INSCRIPTIONS

Pour les inscriptions durant l'année scolaire vous pouvez contacter soit la mairie, (renseignements auprès d'Aurélié RABOUIN), soit la directrice M^{me} ROUX.

- ▶ par mail ecolemat.pierreperret@gmail.com
- ▶ ou par téléphone au 02 41 45 66 82

ÉCOLE SAINTE-ANNE

OPÉRATION DE COLLECTE DE PAPIERS À RECYCLER



L'opération de collecte de papiers à recycler, organisée par l'OGEC École Sainte-Anne, a lieu cette année du 5 septembre au 9 octobre 2022.

La benne se situe près des bâtiments communaux en face de la caserne des pompiers.

L'argent récolté servira pour l'achat de manuels et de matériel scolaires.

Merci de ne pas déposer de cartons.

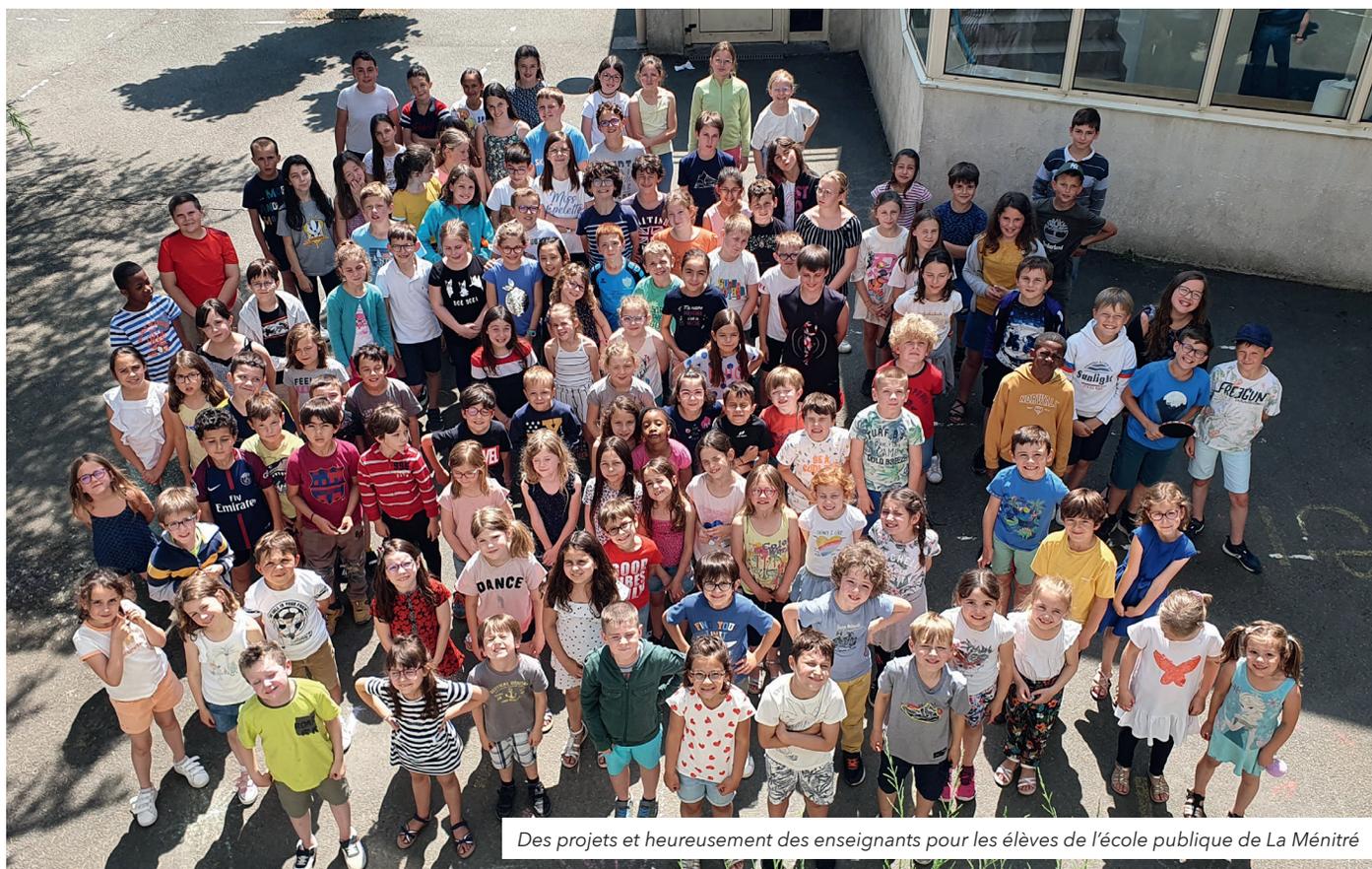
CONTACT

MéLissa LABOVE
(Directrice)

- ▶ par mail lamenitre.steanne@ec49.fr
- ▶ par téléphone au 07 67 41 31 73

ÉCOLE MAURICE GENEVOIX

MANQUERA-T-IL UN JOUR D'ENSEIGNANTS À LA MÉNITRÉ ?



Des projets et heureusement des enseignants pour les élèves de l'école publique de La Ménittré

Les écoliers de Maurice Genevoix ont refermé en juillet l'année scolaire consacrée à la Chine par une démonstration de Taï Chi Chuan remarquable et remarquée sur la place de l'église. Cette année 2022- 2023 sera prétexte à découvrir différentes techniques de l'image, de la photographie au cinéma en passant par la vidéo. Il est certain qu'une nouvelle fois les petits ménittréens seront ravis et motivés.

Cette année, 108 élèves useront les chaises de l'école Maurice Genevoix. Les plus anciens se rappellent qu'il n'y a pas si longtemps, on parlait « des bancs de la communale ». Ces mêmes anciens n'auraient certainement pas imaginé que cet été 2022 où l'on a manqué de moutarde, d'huile et d'eau s'achève avec un pays qui manque de maitresses et de

maitres. Certes, le directeur de Maurice Genevoix est heureux que l'école publique de La Ménittré passe à travers les gouttes. Cette année, 5 classes et 5 enseignantes et enseignants. Des maîtres et des maîtresses formées, pas recrutés via « pôle emploi », envoyés au front avec quelques jours de « formation ». Mais ce qui inquiète le directeur, à l'aube de sa 39^e rentrée, c'est ce qui pousse à tant de démissions d'enseignants, jeunes ou expérimentés, ceux-là même qui acceptaient le déficit salarial pour le bonheur de faire la classe ?

UNE QUESTION DE RESPECT

Comme pour le dérèglement climatique, on peut continuer à regarder ailleurs et demander aux enseignants de supporter affronts, remarques, insultes. On peut continuer à critiquer et con-

tester leurs décisions professionnelles. On peut continuer à espérer qu'ils encaissent sans broncher le manque de respect d'enfants de plus en plus jeunes. On peut continuer à les pointer du doigt dans les médias quand les enfants ne lisent ou ne comptent pas bien. On peut continuer de les sous-payer... mais désormais, les enseignants partent. Croire que La Ménittré restera indéfiniment à l'abri de ce manque d'enseignants est une erreur si rien ne change. Les responsables politiques et l'institution doivent agir, mais chacun doit aussi prendre conscience que, désormais, tout comme l'eau, les enseignants, les personnels d'encadrement du périscolaire sont rares et qu'il apparaît comme un devoir individuel de les préserver et pour certains de changer de comportement à leur égard.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LIRENLOIRE

Parmi les nombreuses animations proposées par Lirenloire avec l'appui de la médiatrice culturelle de la commune, une nouveauté cette année :

Le CLUB de LECTURE pour les jeunes !

Tu as entre 7 et 12 ans environ, tu souhaites partager un coup de cœur de lecture ou échanger des idées avec des jeunes de ton âge, le Club de lecture est pour toi !

L'association Lirenloire a été sélectionnée pour l'appel à projet « Ebullitions », « Dans le cadre du Contrat Départemental Lecture Itinérance avec le soutien de la DRAC Pays de la Loire et du BiblioPôle ».



Nous allons ainsi bénéficier de la venue du spectacle « Pelles », cycle de lectures théâtralisées de comédies classiques d'autrices. Les comédiens et comédiennes de la compagnie : « qu'il est doux de faire les fous » nous feront découvrir des autrices injustement « enterrées ». Venez partager ce moment particulier, drôle, étonnant, pétillant, le **vendredi 14 octobre à 19h** à l'espace culturel.



Retrouvez le programme de toutes les animations « LIVRE COMME L'AIR » jusqu'à fin décembre à la médiathèque, en mairie ou sur le site internet lamenitre.fr.

CONTACT

► 02 41 45 25 54 ► lirenloire@laposte.net

Horaires d'ouverture de la Médiathèque - 10 place Leon Faye (près de l'église) :

► Mercredi de 15h45 à 18h30 ► Vendredi de 16h à 18h30 ► Samedi de 10h à 12h45

► Réservations animations : 02 41 45 25 54

ASSOCIATION ARTS, CULTURE ET LOISIRS (AACL)

Cet été du 9 juillet au 11 septembre se tenait la 40^{ème} édition du Salon d'Art.

La climatisation de l'Espace Culturel aura eu raison des jours de canicule et fini par convaincre les visiteurs hésitants, à venir découvrir les œuvres, toutes remarquables encore cette année, celles de Nicol DUPRÉ l'invitée d'honneur, les 92 tableaux de 46 peintres, 4 photographies de 2 artistes, comme les 29 sculptures de 16 sculpteurs. Après cette sécheresse, pouvons-nous espérer pour le mois d'octobre une découverte fructueuse de champignons ?

Nous vous informerons de l'éventuelle sortie découverte du mois d'octobre avec un mycologue averti.

Qu'il pleuve ou qu'il vente, rien n'empêchera notre dernier rendez-vous de l'année, celui de la **22^{ème} Foire aux livres, aux jeux et disques musicaux**, prévue le dimanche 27 novembre.

L'association est toujours demandeuse de sang neuf et d'idées nouvelles, alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Contactez la présidente Jacqueline CHOLOUX au 06 47 30 89 50 et par courriel : jacqueline.choloux@orange.fr



LES PICS VERTS DE LA LOIRE



Les Pics Verts
de la Loire



L'association Les pics verts de la Loire essaime des idées et des actions pour un environnement vivable ensemble.

Face aux grands défis et changements, nous avons décidé d'agir.

Cet automne (fin novembre - début décembre) nous allons planter 760 arbres et arbustes, près de la gare, avec le soutien de la chambre d'agriculture.

CONTACT

Si vous voulez participer aux achats et ou à la plantation, vous pouvez nous suivre sur facebook ou nous contacter

► www.picsvertsdelaloire.fr

N'hésitez pas à nous rejoindre pour faire bouger les lignes avec des actions, des échanges et du lowtech*, à bientôt.

*La low-tech est un ensemble de technologies utiles, durables et accessibles à tous.

ASSOCIATION MOULIN ET CULTURE DE LA VALLÉE

LE MOULIN SE MET À LA PAGE



Les bénévoles en pleine action lors de l'apéro-concert du 5 juin

Le covid est toujours présent mais les activités ont repris :

L'association a participé au vide-grenier organisé par l'ADAM, le 5 juin dernier en organisant la restauration de l'apéro-concert du 5 juin. Il y a eu environ 500 spectateurs.

La salle du moulin a accueilli l'exposition « Encres et Pastels » du 3 juillet au 7 août, organisée par M. Jean-Jacques Deschamps pour rendre hommage à son épouse, M^{me} Yvette Michel-Deschamps. 85 visiteurs, ménitréens et de passage au salon d'art ou des artistes sont venues la découvrir.

Une exposition de peinture avec l'artiste Ama Perri s'est déroulée en septembre avec des huiles, aquarelles et pastels « Entre ciel et Loire ».

Mi-septembre l'association a participé :

À la troisième édition du Méni'piste qui fait découvrir aux participants des édifices et endroits de la commune.

À la journée du patrimoine où des histoires du moulin ont été racontées. L'association HPVA y a assuré la vente du N°3 du cahier de la Vallée.

À venir : le 15 octobre après-midi, Jean-François Caraës viendra dédicacer son dernier livre dont l'action se déroule en partie au moulin de la Vierge. Une lecture sera faite au moulin et une autre à la mairie. Cela vous permettra de mieux vous imprégner de l'histoire en visualisant les lieux.

Une nouveauté, il vous est possible dorénavant de suivre nos actualités sous différents supports : la page facebook : [facebook.com/amcv1908](https://www.facebook.com/amcv1908) et le site internet pour tout connaître sur la vie de l'association du Moulin de la Vierge et des différentes expositions passées, présentes et à venir sur : www.lemoulindeLavierge-lamenitre.com

Vous pouvez également nous contacter pour organiser votre événement, exposition... en prenant contact avec nous : amcv1908@outlook.fr

LES AMIS DES ORGUES

VENEZ RÉGALER VOS OREILLES !

Petit retour en arrière, pour parler en introduction du dernier concert proposé par l'association en partenariat avec le Festival des Orgues des Pays de la Loire. C'était une grande première pour nous puisque le concert était annoncé dans le cadre de l'Académie d'Improvisation à l'Orgue. Près de 80 personnes, face à la tribune de l'orgue ont pu découvrir et s'émerveiller des talents du jeune organiste Baptiste-Florian Marle-Ouvrard. Il avait choisi, pour son récital, un florilège de pièces classiques qu'il a terminé par un beau moment d'improvisation.

Souhaitons autant de succès pour le concert du **samedi 8 octobre à 20h**. Au programme : des chants gospels et negro spirituals avec l'Ensemble nantais « **Les Chants de Coton** » et sa trentaine de choristes sous la direction dynamique de Éric Joseph. Du swing et des émotions pour chanter la liberté et l'espoir, en costume gospel comme il se doit.



Enfin pour terminer l'année et se mettre déjà dans l'ambiance de Noël, l'association accueillera le **dimanche 4 décembre**

à 16h la **Chorale Contrepoint** de Saumur sous la baguette de Christian Foulonneau. Une trentaine de choristes déroulera son programme de musique sacrée, cœur de leur répertoire depuis 1978, et qui fait leur succès reconnu partout où ils se produisent.

Entrée 10 €, demi-tarif pour groupe d'au moins 10 personnes, gratuit pour les moins de 15 ans.

« L'association espère avoir le plaisir de vous accueillir lors de ces événements musicaux tout public. »

CONTACT

▶ par téléphone au **07 88 93 41 69** ou **09 63 55 64 45**

SCRABLENLOIRE



Le club de scrabble de la Ménitré aux championnats de France 2022 à Vichy.

Après le covid, la vie a repris son cours. Pour notre plus grande joie, le club de scrabble de la Ménitré a pu reprendre cette année les séances d'entraînement, les participations à divers tournois, et retrouver le plaisir de moments conviviaux.

Dix membres du club ont passé un sympathique week-end à Vichy les 21 et 22 mai 2022, pour participer au **championnat de France de scrabble**. Ils sont même revenus avec un trophée ! Le club avait prévu de fêter ses 10 ans en 2020. La Covid nous en a empêché.

Qu'à cela ne tienne, nous fêterons les 15 ans en 2024, en même temps que le bicentenaire de la Ménitré.

ET SI ON ESSAYAIT DE DÉCONSTRUIRE QUELQUES IDÉES REÇUES QUI CIRCULENT SUR LE SCRABBLE ?

« **Le club de scrabble, c'est pour les retraités** »

Faux. Notre club a été fondé en 2009 par Antoine Rousseau qui n'avait même pas encore 16 ans à l'époque. Et, si le club compte un certain nombre de retraités, on y trouve aussi plusieurs personnes encore en activité.

« **C'est pour les intellos** »

Non. Pour bien jouer au scrabble, il ne s'agit pas de posséder un riche vocabulaire mais plutôt de savoir placer les mots aux endroits stratégiques sur la grille.

« **C'est un jeu de lettres** »

Oui mais pas seulement : on fait aussi beaucoup de calcul mental.

« **On gagne quand on a de la chance au tirage** »

Pas du tout car nous jouons en mode « Duplicate » : tout le monde a le même tirage et essaie de trouver le mot qui rapporte le plus. C'est le logiciel qui donne ensuite la meilleure solution.

« **Lancez-vous, nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux joueurs !** »

Les séances hebdomadaires ont lieu à l'Espace culturel de la Ménitré :

▶ Tous les mercredis après-midi à 14h30
▶ 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à 20h15

CONTACT

Christine ROUSSEAU

▶ par téléphone au **02 41 45 69 27**
▶ ou par mail **cdarourou@neuf.fr**

ASSOCIATION PARRAINAGE ÉCOLE ET FORMATION AGRICOLE AU BURKINA FASO (PEFAB)

DU 21 MAI AU 6 JUIN 2022, PEFAB A FÊTÉ LES VINGT ANS DE SA CRÉATION, AVEC BURKINA-SUR-LOIRE.



Le foyer des jeunes en visite à l'exposition

Une belle réussite : 280 personnes ont visité les expositions proposées à l'Espace Culturel : celle de Camille Lepage à l'initiative de la municipalité et celles d'Annie Bretagnon sur le Burkina - Faso et de Jean-Luc Neau sur l'association PEFAB. 90 enfants des écoles Maurice Genevoix et Sainte Anne sont venus également les découvrir. Les conteuses de l'association de **La Jabotée** ont séduit les enfants avec des contes africains.

Nous avons eu également le plaisir d'accueillir les jeunes de l'Espace jeunesse très attentifs aux explications données (voir photo). Le vendredi 3 juin, les lecteurs de **Lirenloire**, au Port Saint Maur nous ont séduits par leurs textes choisis avec intelligence et sensibilité.

Le samedi 4 juin, la conférence de Monsieur Christian Bouquet a permis aux personnes présentes d'avoir le regard d'un expert de l'Afrique et de faire ressortir les problématiques de ce pays d'Afrique, le Burkina-Faso.

Le soir, le groupe de musique africaine **Koreduga** a rythmé le buffet suivi de la guitare de Tony OAKLEY. Ce temps de commémoration s'est conclu par le premier apéritif concert avec l'**École de musique Baugeois-Vallée** suivi du groupe **Djusu**.

Ce fut un temps de rencontre, d'échanges, de convivialité et espérons-le de connaissance et donc d'ouverture. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cet événement et qui ont permis la réussite de cette belle fête.

Une ombre à ce tableau, l'absence de nos amis Burkinabés, Rose PARÉ pour raison de santé et Romaric FOLANÉ, ancien parrainé, dont la demande visa a été rejeté sans raison, par le Consulat de France.

LA FÊTE EST TERMINÉE MAIS L'ASSOCIATION PERDURE ET NOUS AVONS BESOIN DE VOUS.

Pour que l'Association puisse continuer à aider les jeunes en leur permettant de s'instruire, de se former professionnellement et de rester vivre au Burkina - Faso, vous pouvez participer en :

Adhérent à l'association : 20 Euros - Parrainant un enfant : 160 Euros - En faisant un don de la somme de votre choix (il n'y a pas de petit don). L'association est reconnue d'utilité publique et donne droit à une réduction d'impôt de 75 %. Vous pouvez payer en plusieurs fois, par mensualisations.

CONTACT

Pour rejoindre l'association contacter **Françoise GRIMAULT - Présidente**
 ► par téléphone au **06 71 58 06 01**
ou son Vice-Président - Jean-Luc NEAU
 ► par téléphone au **06 03 03 34 74**

LE COMITÉ DES FÊTES

UNE NOUVELLE ANIMATION : SOIRÉE FESTIVE SUR LE THÈME DU VIN NOUVEAU ET PRIMEUR

Sans activité depuis près de 3 ans en dehors de celles pour nos aînés, le Comité des fêtes a décidé de lancer une nouvelle animation le samedi 19 novembre à partir de 19h à l'Espace culturel.

Lors de cette soirée, autour d'une animation musicale vous pourrez déguster Beaujolais nouveau et Gamay primeur, accompagné de charcuterie.

La jauge de la salle étant limitée, il sera nécessaire de réserver. À ce jour, les modalités d'organisation n'étant pas encore bouclées, vous en saurez plus sur les affiches et tracts à venir. À voir aussi sur Facebook : **@ComiteDesFetesLaMenitre**

« Parlez-en dès aujourd'hui à vos amis, famille... »



À noter aussi sur votre agenda le LOTO de Noël le dimanche 11 décembre à 14h.

ASSOCIATION AU JARDIN DE MA COUSINE

DES NOUVELLES DE L'ÉTÉ, DE LA RENTRÉE, DES PROJETS...

CET ÉTÉ

- ▶ L'espace **Jardins partagés** a assez bien supporté la chaleur estivale, grâce à l'ombre du levant et du couchant, aux associations de plantes et au paillage !
- ▶ Les enfants accueillis au Centre de Loisirs de la Ménitrie sont venus deux fois au Jardin, en juin pour semer, en août pour récolter, et pour s'amuser surtout !

DES NOUVEAUTÉS

En partenariat avec le Centre d'Animation de la Vallée Toile de Graines

- ▶ Le **Corps Dansé** fait peau neuve et est proposé sous sa nouvelle forme mercredi 12 octobre de 10h30 à 12h30 au sein de l'Hélice Terrestre, œuvre troglodytique à St Georges des 7 voies
- ▶ Au Jardin de ma Cousine, dimanche 9 octobre de 14h à 17h : une **visite "brise-glace"** puis du **Théâtre spontané**, jouer sans être comédien.ne.

Ces ateliers sont proposés ensuite pour la saison 2022-2023 (Taichi sans chichi également).

Projets Au Jardin de ma Cousine

- ▶ Les **jardins partagés et familiaux** sont ouverts à quiconque veut jardiner en individuel ou en groupe. Serres, outillage, ateliers sont proposés aux jardinier.es en herbe ou confirmé.es, avec l'aide financière du **Plan Relance**
- ▶ Atelier d'écriture pour parents solos en début d'automne
- ▶ Balade sensorielle pour parents solos, printemps 2023
- ▶ Accueil des jeunes en service civique auprès de Unis-Cité Angers

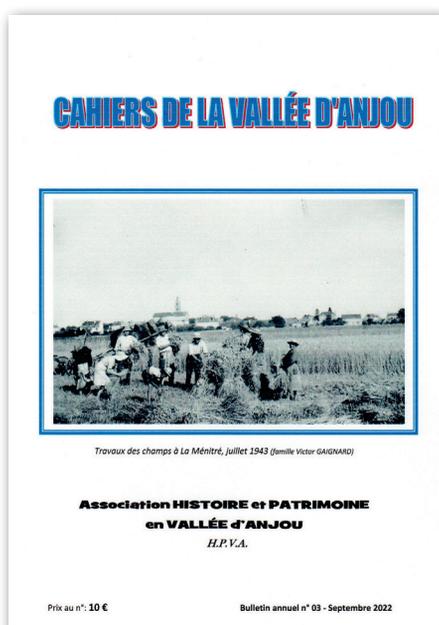
« Vous pouvez suivre l'actualité et les activités du collectif sur la page Facebook **Au Jardin de ma Cousine** »

CONTACT

- ▶ par téléphone au **06 87 71 06 85 / 06 86 76 85 31**
- ▶ ou par mail **jardindemacousine@gmail.com**



ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE EN VALLÉE D'ANJOU (HPVA)



Comme chaque année, le nouveau numéro des « Cahiers de la Vallée d'Anjou » (le n° 3), a été révélé au Moulin de la Vierge, lors des Journées Européennes du Patrimoine le dimanche 18 septembre. Il est maintenant disponible à l'accueil de la Mairie.

Ce numéro, riche de découvertes historiques, d'événements et de personnages, contentera tous les curieux de notre patrimoine communal et des alentours ; à découvrir absolument.

Avant la distribution de ce présent bulletin municipal, HPVA aura depuis le cimetière, participé au Ménépiste du 17 septembre et organisé le 22 septembre pour ses membres, une visite conférencée du quartier de La Doutre à Angers. La semaine du 11 novembre, à l'Espace Culturel, une exposition rendra hommage

à nos valeureux anciens combattants de la guerre d'Algérie de l'association C.A.T.M., pour la commémoration des accords de paix d'Evian du 19 mars 1962.

Rappelons que les amateurs de généalogie, débutants et avancés, sont cordialement invités pour deux participations gratuites (et plus si affinités !), lors de nos réunions mensuelles d'atelier, le deuxième lundi de chaque mois, à l'espace Culturel entre 18h 30 et 20h / 20h 30.

Autant d'activité que les amoureux d'histoire auront à souhait de vouloir partager à l'avenir, en venant nous rejoindre.

CONTACT

Jean-Luc NEAU

- ▶ par téléphone au **06 03 03 34 74**
- ▶ ou par mail **betneau@gmail.com**

ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS



Notre Assemblée Générale s'est tenue le 24 juin 2022.

Chaque activité a clôturé la saison comme d'habitude, sous le signe de la convivialité, avec des festivités organisées à l'issue de la dernière séance !

Pique-Nique à la Loire (Gym Tonique, Gym d'Entretien et Zumba), à l'Etang de Joreau (Marche Nordique). BBQ (Badminton).

La Bonne Ambiance est toujours au rendez-vous !

Même si la situation sanitaire a quelque peu modifié les habitudes, nous attendons la reprise avec optimisme !

Nous suggérons à nos adhérents de venir avec une ou plusieurs recrue(s) !

RENTREE 2022 - Des séances de découverte sont proposées pour chaque activité. Prêts de bâtons pour la Marche Nordique.

- ▶ **BADMINTON**
Stéphane JOBARD (06.85.39.39.24)
- ▶ **GYM D'ENTRETIEN**
Ghislaine LONQUEU (02.41.45.66.07)
COACH : Baptiste GOHIER
- ▶ **ZUMBA**
Isabelle NICOLAS (06.32.45.83.21)
COACH : Nathalie MACHADO
- ▶ **GYM TONIQUE**
Nadine VERITE (07.50.07.40.78)
COACH : Baptiste GOHIER
- ▶ **MARCHE NORDIQUE**
Yolande CADEAU (06.81.56.69.64)
COACH : Yves MARSILLE

OCTOBRE ROSE

A.L.E.S. participera à cette belle initiative le mercredi 19 octobre (ZUMBA) de 19H30 à 21H.
OUVERT A TOUS !

A.L.E.S. fêtera ses 20 ans en 2023 !

Nous reviendrons en détail sur cet événement qui se déroulera **samedi 22 avril 2023** L'occasion de découvrir ou re-découvrir les activités proposées par **A.L.E.S.** !



LE BUREAU

- ▶ Nadine VERITE - Présidente
- ▶ Isabelle NICOLAS - Trésorière
- ▶ Yolande CADEAU - Secrétaire
- ▶ Stéphane JOBARD, Ghislaine LONQUEU - Membres

ASMÉNITRÉ BASKET



L'ASMéniTré Basket a fait sa rentrée le 5 septembre 2022 !

Vous pouvez encore nous rejoindre en vous présentant lors des entraînements du lundi :

▶ 17h à 18h pour les enfants nés en 2016, 2017 et 2018 (U7).

- ▶ 18h à 19h15 pour les enfants nés en 2014 et 2015 (U9).
- ▶ 19h15 à 20h30 pour les enfants nés en 2010 et 2011 (U13).
- ▶ à partir de 20h30 pour les adultes nés en 2002 et avant.

Un 2^e entraînement est prévu le jeudi pour les U9 et U13.

RENSEIGNEMENTS

- ▶ par mail
menitre@basketball49.fr

ASSOCIATION LA COURTE ÉCHELLE

L'activité cirque organisée par l'association La Courte Échelle sur plusieurs mois dans le cadre de l'aide à la scolarité s'est achevée le mercredi 22 juin par un spectacle présenté dans l'enceinte de l'EHPAD de Beaufort-en-Anjou devant un public composé des résidents et des familles. Cette activité permet aux enfants de s'initier à des techniques de cirque et de jonglage dans un cadre favorisant l'imaginaire, l'entraide, l'esprit d'équipe et le vivre ensemble.

Un intérêt, et non des moindres, concerne la valorisation que les jeunes retirent de ce spectacle et des progrès réalisés au fil des mois.



Le 15 juin, l'association a proposé aux enfants et aux parents la visite du Moulin de Sarré à Gennes. Après leur arrivée en car la trentaine de participants a découvert l'atelier pédagogique « L'École du pain ». Enfants et adultes, ont suivi en deux heures et demie, le cheminement d'un grain de blé jusqu'à la fabrication du pain afin de permettre une meilleure

perception de la transformation d'un produit. Outre le fait que tous ont assisté à chaque opération du développement du grain de blé et de la fabrication de la farine, les enfants aidés des parents et des bénévoles ont mis la main à la pâte en pétrissant leur pain à base de farine de meule. À l'issue de cette visite riche en découvertes chaque enfant est reparti avec son pain tout chaud.

CONTACT

- ▶ par téléphone au
02 41 45 60 89

SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT HUBERT

Depuis plusieurs années nous relâchons des faisans reproducteurs avant le printemps. Pour avoir de bons résultats nous faisons de la régulation sur les **ESOD** (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts). Ces deux dernières années les résultats étaient bons, mais nous constatons depuis le covid une multiplication du nombre de chats. Leurs propriétaires y ont cherché une compagnie pendant le confinement, ce sont maintenant des animaux gênants !!

Voici un extrait d'une étude sur le chat fait par des chercheurs européens. « La multiplication des chats devient

problématique pour la faune sauvage. En effet, le chat, même domestiqué, conserve ses instincts et ses facultés de prédateur, indépendamment de tout besoin alimentaire. Autrement dit, même bien nourri et choyé, le chat reste un tueur nocturne, comme en témoignent les cadavres, peu dévorés, qu'il laisse au petit matin dans le jardin. Le chat s'attaque à plus de 50 espèces en Europe occidentale avec des effectifs prélevés qui peuvent être importants. Ainsi, les amphibiens, reptiles et toutes sortes de petits vertébrés, souvent en voie de disparition en France, sont également les proies des chats domestiques dans le milieu naturel.

Un chat bien nourri peut capturer en moyenne 27 proies par an, contre 273 pour un chat errant et 1 071 pour un chat haret. Par conséquent, rien que les chats domestiques tuent environ 324 millions de petits animaux par an ! Garder son chat à l'intérieur la nuit tombée est la meilleure prévention mais ce n'est pas toujours suffisant. Pour limiter la prédation de son chat de compagnie, il faut lui laisser un libre accès à une alimentation variée, ne pas le laisser sortir au petit matin ou à la tombée de la nuit. »

Notre assemblée générale s'est tenue le 11 septembre avant l'ouverture de la chasse le 18.

LE CERCLE THUILIER BURIDARD



Les membres du bureau : Nicolas Pascal secrétaire, Marchand Jean-Pierre, Hatat Guy le président, Planté Isabelle, Thuleau Micheline trésorière adjointe, Quesson Jean-Paul vice-président, Rablot Henri-Claude et Mauxion Jean-Luc trésorier.

Après les années de la Covid, notre assemblée générale a eu lieu. Six nouveaux sociétaires ont été présentés et élus, en clôture la traditionnelle galette et du verre de l'amitié.

Le bureau est ravi d'accueillir une nouvelle membre en la personne de Mme THULEAU Micheline.

L'organisation de 3 concours depuis le début 2022 a pu être réalisée sans contrainte sanitaire, le concours à la

mêlée a été remporté par M. Mauxion Jean-Luc et M. Bertrand Noël.

Le challenge 3x3 a été remporté par l'équipe de M. Gouré Noël sociétaire, Mme Garreau Marie-Thérèse, M. Pirard David.

Le challenge 1x1a été remporté par M. Hatat Guy. Le jour de la finale nous avons organisé un repas afin de revenir aux traditions de nos anciens, 24 convives étaient présents.

Le 12 mai nous avons eu le plaisir d'accueillir les demi-finales et la finale du challenge du Gars Mile remporté par l'équipe Mme Garreau Marie-Thérèse et de M. Pirard David de l'Avenir contre l'équipe du centre de Corné M. Dasilva et M. Ézéchiel.

Pour la fin d'année 2 autres concours : le challenge un homme et une femme, tirage le 5 septembre et le challenge du 2x2 qui clôturera l'année.

TENNIS CLUB MÉNITRÉEN

**SUITE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOIS DE MAI,
UN NOUVEAU BUREAU A ÉTÉ ÉLU :**

- ▶ **Président** : Frédéric LOUCHART
- ▶ **Vice-président** : Yohann RENAUDIER
- ▶ **Trésorière** : Sophie BEAU
- ▶ **Secrétaire** : Michèle LAROCLETTE

Les cours ont repris le 12 septembre, le lundi et le mercredi.

Pour cette nouvelle saison, 6 équipes masculines et 1 équipe féminine seront engagées en championnat.

Deux temps forts sont à venir :

- ▶ le tournoi OPEN du 21 octobre au 6 novembre 2022
- ▶ la fête de Noël mi-décembre

**« Si vous souhaitez découvrir
ou reprendre le tennis,
n'hésitez pas à passer à la Halle,
nous vous y attendons ! »**



Le bureau du TCM entouré de quelques membres actifs.

CONTACT

Michèle LAROCLETTE

▶ par téléphone au 02 41 45 62 77

HANDBALL CLUB DE L'AUTHION

Alexis DUPE rejoint le HBC Authion cette saison en tant que salarié. Alexis a évolué en Normandie et en Loire-Atlantique.

Au sein du club, il s'occupera des effectifs jeunes et plus particulièrement de l'équipe - 17 masculines qui évoluera cette saison en Région. Alexis, interviendra également dans les écoles du territoire et surtout développera l'École de l'Arbitrage afin de former de jeunes arbitres.

La commune de La Ménitré met à disposition de l'association l'espace Pessard.

« Bienvenue à Alexis ! »



CONTACT

▶ par mail president.authion@gmail.com





CENTRE D'ANIMATION

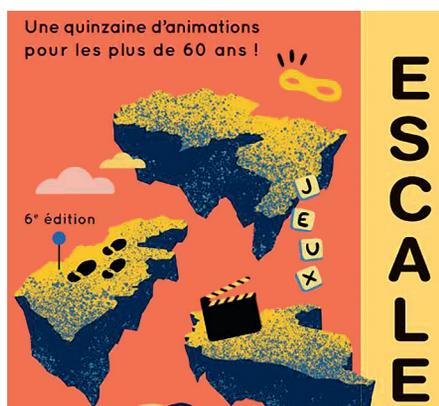
TOILE DE GRAINES



QUINZAINE ESCALE DU 3 AU 15 OCTOBRE

Pour la 6^e année consécutive, le centre d'animation Toile de Graines vous propose une Escale pour découvrir et pratiquer des animations près de chez vous.

Cela s'adresse aux plus de 60 ans (mais pas que) et se déroule sur les 4 communes de l'Entente Vallée (mais pas que). C'est l'occasion de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités et de nouvelles personnes. Cette année c'est plus de 35 animations qui seront réparties sur 2 semaines (au lieu d'une les années précédentes) pour pouvoir mieux profiter. Cette édition a été préparée par des bénévoles et



les intervenants, en lien avec le centre d'animation vallée. Le programme est disponible en mairie.

« Il reste des places, alors n'hésitez pas à contacter le Centre d'Animation de la Vallée (CAV Toile de Graines) et vous renseigner par la même occasion sur les nombreuses activités proposées par le CAV Toile de Graines. »

RENSEIGNEMENTS

- ▶ par téléphone au **02 41 79 74 73**
- ▶ ou par mail **centre.animation.sociale@beaufort**
- ▶ Facebook **C.A.V Toile de Graines**

DON DU SANG

1 DON DU SANG = SAUVER 3 VIES

Un grand merci aux donneurs de sang ! L'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Beaufort-en-Vallée et ses environs regroupe les communes de Beaufort-en-Anjou, les Bois d'Anjou et La Ménitré. Sabrina GOURDON, la Présidente et les membres du Conseil d'Administration adressent UN GRAND MERCI à tous les donneurs.

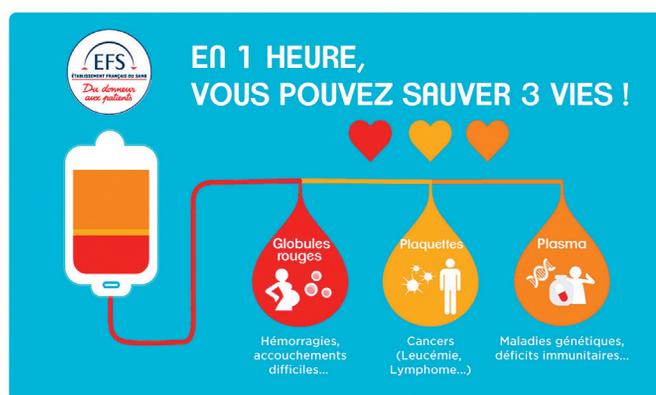
POUR FAIRE UN DON : le donneur doit se munir d'une pièce d'identité, être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kg et se sentir en bonne santé (pas à jeun).

N'hésitez pas à vérifier d'éventuelles contre-indications : faites le test sur dondesang.efs.sante.fr
Contact sur La Ménitré : M^{me} MALISART Marie-Françoise Trésorière - **06 26 01 72 70**

L'association réunit 20 membres dans son Conseil d'Administration et elle organise 5 collectes par an en lien avec l'Établissement Français du Sang (EFS).

L'association, en collaboration avec l'EFS, s'est adaptée pour maintenir et accueillir les donneurs lors des collectes, préparer la salle et la collation offerte aux donneurs dans le respect des consignes sanitaires, l'EFS assure toute la partie médicale.

La promotion du don du sang se poursuit toute l'année avec une éthique qui repose sur " le bénévolat, le volontariat, l'anonymat et le non-profit ».



COMMENT PRENDRE RDV ?

Pour donner votre sang à la prochaine collecte de **Beaufort-en-Anjou le lundi 7 novembre de 16h à 19h30** prenez RDV sur le créneau horaire qui vous convient sur le site <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

À noter les collectes de 2023

Lundi 9 Janvier - Lundi 20 Mars - Lundi 5 Juin
Lundi 28 Août - Lundi 13 Novembre,
de 16h à 19h30 à la salle des Plantagenêts de BEAUFORT-EN-ANJOU.

PAGES INFOS DE BAUGEOIS-VALLÉE

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'AUTHION ET DE SES AFFLUENTS (SMBAA)

À travers son budget annexe RSTRI (Réseau Stratégique du Territoire à Risque Inondation), il effectue l'entretien, par broyage, sur un réseau spécifique, des berges de fossés et de cours d'eau.

Une réflexion concernant la refonte du plan de broyage avait été initiée depuis quelques années. Celle-ci se trouve confortée par la mesure prise par la DDT 49, à savoir l'interdiction de broyer les abords des cours d'eau durant 4 mois dans l'année (avril, mai, juin et juillet) avec pour finalité la sauvegarde de la biodiversité en déclin. Elle répond aux enjeux sociétaux, environnementaux et pousse le SMBAA à accélérer la révision de son plan de broyage.

À cette fin, il a redéfini ses priorités. Bien que le broyage ait une vocation principalement hydraulique avec pour objectif



de faciliter l'assainissement et l'irrigation, il est aussi recherché, à travers ce nouveau plan de broyage différencié, une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Cela va se traduire par une évolution de la pratique du broyage mécanique tout en continuant à le pérenniser pour les usages historiques notamment sur les réseaux secondaires.

Cette évolution se traduit par une gestion différenciée avec des intensités de broyage différentes en fonctions des enjeux.

EXEMPLE :

Un broyage intensif sera corrélé avec un enjeu fort pour l'assainissement des fossés en pied de bourg. Au contraire les bords de l'Authion, présentant des enjeux hydrauliques faibles, l'entretien sera effectué 1 année sur 2.

L'atlas du plan de broyage sera prochainement distribué en mairie et est déjà consultable sur notre page documentation.

► <https://www.sage-authion.fr/download/5096/>

LES NOUVEAUX GOBELETS RÉUTILISABLES BAUGEOIS-VALLÉE SONT ARRIVÉS !

Depuis 2015, des gobelets réutilisables sont prêtés gratuitement **aux associations** pour leurs événements. Chaque année, cette opération rencontre un énorme succès.

Elle permet la réduction d'une grande quantité de déchets et facilite l'organisation des événements. Pour des prêts simultanés partout sur le territoire et ce, en plus grand nombre, la communauté de communes renouvelle le stock avec l'achat de 10 000 gobelets.



Un nouveau visuel a été réalisé. Plus moderne, il représente le territoire, regroupant les 7 communes de Baugeois-Vallée. Ils sont disponibles depuis cet été.

Le prêt est gratuit pour vos événements associatifs.

Rapportez les gobelets sales après l'événement, un ESAT se chargera de les laver.

ATTENTION : tout gobelet manquant sera facturé 1€.

Notre conseil pour les organisateurs : pratiquez la caution classique de 1€ pendant votre événement.

RENSEIGNEMENTS

- par téléphone au 02 41 79 77 00
- ou par mail dechets@baugeoisvallee.fr
- <http://www.baugeoisvallee.fr>



ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ BAUGEOIS-VALLÉE

CERTIFICATION AVEC MENTION « HAUTE QUALITÉ DES SOINS »



Dans le cadre de la nouvelle certification des établissements de santé, l'Établissement de Santé Baugeois Vallée (ESBV) vient d'être certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) avec le plus haut niveau de reconnaissance sur quatre existants. C'est-à-dire la « **certification avec mention** ».

En mars dernier, l'ESBV a accueilli, pendant 3 jours, une équipe de 3 experts-visiteurs. Au cours de cette visite, plusieurs patients hospitalisés en Médecine et Soins de Suite et Réadaptation sur les sites de Baugé et de Beaufort ont été interviewés.

Les experts-visiteurs ont pu également rencontrer les équipes des professionnels de santé concernés lors des visites de terrain.

Par ailleurs, deux représentants des usagers, non-salariés de l'établissement, ont également pu faire part de leur implication au sein de l'institution afin de faire valoir les droits des usagers.

Dans les résultats rendus publics début juillet, la HAS conclut à une **cotation globale de plus de 94 %**. Ce résultat est le fruit du **travail et de l'implication des professionnels de l'établissement au quotidien** qui œuvrent pour l'accompagnement des patients et des usagers.

« C'est donc avec une grande fierté que l'Établissement pourra afficher cette étiquette aux patients, aux proches et aux professionnels d'aujourd'hui et de demain. »



La certification est un dispositif d'évaluation externe obligatoire pour tout établissement de santé, public ou privé, quelles que soient leur taille et activité. Elle existe depuis 20 ans. Son objectif est de porter une appréciation sur la qualité et de la sécurité des soins et l'ensemble des prestations. Elle est réalisée tous les 4 ans par des « experts-visiteurs », professionnels mandatés et formés par la HAS.



**ACCUEIL DE PATIENTS
SUR LES SITES DE
BAUGÉ-EN-ANJOU ET
DE BEAUFORT-EN-ANJOU**

**Médecine : 8 lits
SSR : 60 lits**

**dont 5 lits dédiés
aux soins palliatifs**

POUR EN SAVOIR PLUS

- ▶ www.esbv.fr
- ▶ [Linked in](#)

UN BEL ÉTÉ À LA MÉNITRÉ

SAUREZ-VOUS LES RECONNAITRE ?

(PS : CERTAINES ANIMATIONS PEUVENT ÊTRE ILLUSTRÉES PAR PLUSIEURS IMAGES OU AUCUNE...)

- ▶ **Exposition Camille Lepage et 20 ans PEFAB** du 21 mai au 6 juin
- ▶ **Les Mystères de Loire** le dimanche 29 mai
- ▶ **Apéro concert** le 10 juin avec **École de musique** et **Djusu**
- ▶ **Fête de la Saint-Jean** le 18 juin avec **Cinéma en plein air**
- ▶ **Apéro concert** le 1^{er} juillet avec **La Quinte** et **Les types à pied**
- ▶ **Salon d'art** du 09 juillet au 11 septembre
- ▶ **Les Impatientes** le 10 juillet
- ▶ **Le feu d'artifice** le 15 juillet
- ▶ **Apéro concert** le 5 août avec **Lodie Duo** et **The Dreamcatchers**
- ▶ **« Robin des bois » - Tournée des vendanges du NTP** le dimanche 4 septembre



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS

INFORMATIONS ET DÉTAILS
SUR LE SITE **LAMENITRE.FR**
ET LA PAGE **FACEBOOK « COMMUNEDELAMENITRE »**

OCTOBRE

Sam. 8 - 20h30 CONCERT

Association Amis des orgues
Église Saint-Jean-Baptiste

Ven. 14 - 19h SPECTACLE « PELLES » CYCLE DE LECTURES THÉÂTRALISÉES DE COMÉDIES CLASSIQUES D'AUTRICES

Espace culturel

Mer. 19 - 19h30 à 21h SOIRÉE ZUMBA POUR OCTOBRE ROSE

Association ALES

Ven. 21 - 18h AG DE L'ASSOCIATION SCRABBLENOIRE

Espace culturel

Sam. 22 - 17h SPECTACLE « PAPIC » - MARIONNETTES

à partir de 3 ans
Espace culturel
(Dans le cadre d'itinéraire bis)

CONCOURS DE BELOTE

Société de boule de fort les Bons
enfants

Ven. 28 - dès 20h CONCOURS DE PALETS

Saint MathMénitRé Football Club
Espace Pessard

19h « UN JEU POUR ÉCRIRE DES HISTOIRE »

Espace culturel
(Dans le cadre d'itinéraire bis)

NOVEMBRE

Ven. 6 ÎLE AUX JOUETS

Association APE - Espace Pessard

Ven. 11 COMMÉMORATION

Départ de la mairie à 11h puis
défilé vers le monument aux morts
Mairie et Association ACPG/CATM
20h EXPOSITION
Espace culturel

Sam. 12 REPAS POT AU FEU

Société de boule de fort Les Islettes

Jeu. 17 JOURNÉE BEAUJOLAIS

Société de boule de fort le Verdelay

Sam. 19 - 19h LECTURE

Médiathèque

20h REPAS D'AUTOMNE

Association du Foyer Rural

19h FÊTE DES VINS NOUVEAUX

Comité des fêtes - Espace culturel

FINALE 2 CONTRE 2

Société de boule de fort l'Avenir

Sam. 26 - 16h SPECTACLE MUSICAL, JOYEUX, INTERACTIF ET COLORÉ « MOUSTIQUE ET BOUT D'FICELLE »

Espace culturel

ATELIERS « ZÉRO DÉCHETS », COUTURE ET DÉFILÉ

Mairie - Labarak'Avenir

Dim. 27 FOIRE AUX LIVRES

Association AAFL - Espace Pessard

DÉCEMBRE

Sam. 3 - 10h ATELIER « LA BRICOLE »

Médiathèque
Tissage à tous les âges avec un
plasticienne spécialisée

MARCHÉ DE NOËL ET TÉLÉTHON

Espace culturel

CHALLENGE ROBERT

Boule de fort les Islettes

FINALE 2 CONTRE 2

Cercle de boule de fort Le Buridard

Dim. 4 - 16h CONCERT

Association Les Amis des orgues
Église Saint-Jean-Baptiste

Ven. 9 AG DE LA SOCIÉTÉ DE BOULE DE FORT LES ISLETTES 19h COURTS MÉTRAGES

Espace culturel

Sam. 10 CONCOURS DE BELOTE

Société de boule de fort l'Avenir

Dim. 11 - 14h LOTO

Comité des fêtes - Espace Pessard

Lun. 12 - 10h30 BÉBÉS LECTEURS

Médiathèque

Sam. 17 FINALE 3 CONTRE 3

Société l'Avenir

JANVIER

Sam. 7 TOURNOI DES JEUNES ASM BASKET - Espace Pessard

22^{ème} Foire aux livres et aux

Disques musicaux et jeux de société

La Ménittré

**dimanche
27 novembre
2022**

**De 10h à 18h à
l'Espace Pessard**



ENTRÉE GRATUITE



Association Arts, Culture et Loisirs
BP 20 - 49250 LA MÉNITRÉ
contact : 06-47-30-89-50